



Journées techniques d'échange : Appel à communications.

Résumé

En vue de répondre à la demande formulée par ses acteurs parties prenantes et permettre de consolider la dynamique, le Groupe de Travail thématique 1 « Gouvernance et genre » (GTT1) compte organiser une série des journées d'échanges (JTE). Ces JTE ont pour ambition de faciliter l'acquisition de nouvelles compétences et connaissances transversales ou thématiques ainsi que le partage de pratiques et outils pédagogiques susceptibles de contribuer à renforcer la mise en œuvre de la foresterie communautaire en RDC dans le contexte du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité.

Le présent appel à communications s'adresse aux professionnels du secteur, aux scientifiques, aux chercheurs, aux experts, aux représentants d'organismes publics et privés, aux spécialistes divers.

Le comité d'organisation invite ceux et celles, qui sont disposés-es à participer à l'animation de ces journées en qualité d'intervenant.e.s à manifester leurs intentions et intérêts.

Les différentes propositions devront explorer des sujets variés en lien avec les six thèmes généraux retenus pour la première série des journées techniques d'échange, à savoir :

1. Gouvernance des paiements pour services environnementaux en faveur des communautés attributaires d'une CFCL.
2. Conservation et développement local des communautés attributaires des CFCL.
3. Changement climatique et gestion communautaire des forêts dans une CFCL.
4. Gouvernance participative des ressources en eau dans les CFCL.
5. Gouvernance de l'entrepreneuriat communautaire basée sur les ressources naturelles dans une CFCL.
6. Finance climat et biodiversité dans le contexte de la foresterie communautaire.

Dans le contexte multidisciplinaire, le contenu de ces journées techniques d'échange va graviter autour diverses thématiques liées à la gestion durable des ressources naturelles au bénéfice des communautés attributaires des CFCL dans le contexte du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité.

1.Introduction

Afin de faire participer les communautés locales et les peuples autochtones pygmées à la gestion durable des ressources forestières et de contribuer ainsi à la réduction de la pauvreté en milieu rural congolais, le Gouvernement a pris l'engagement de promouvoir le processus de foresterie communautaire en RDC. Le pays s'est ainsi doté d'un cadre réglementaire et politiques spécifiques comprenant notamment :

- la création de la division de la foresterie communautaire (DFC) en Août 2010 ;
- le Décret n°014/018 du 02 août 2014 fixant les modalités d'attribution des concessions forestières aux communautés locales ;
- l'Arrêté Ministériel n°025 du 09 février 2016 portant dispositions spécifiques relatives à la gestion et à l'exploitation de la concession forestière des communautés locales ;
- L'arrêté ministériel n°018 /CAB/MIN/EDD/AAN/SAA/2018 du 12 mars 2018 portant approbation de la stratégie nationale relative à la foresterie nationale en RDC ;
- L'arrêté ministériel n°067/ CAB/ MIN/ EDD/ MBL/ SAA/ 2018 du 28 août 2018 portant création, composition et fonctionnement du comité de pilotage de la stratégie nationale relative à la foresterie communautaire en RDC.
- L'arrêté ministériel n°073/ CAB/ MIN/ EDD/ AAN/ KTT/ SAA/ 2018 du 12 novembre 2018 portant publication des outils de mise en œuvre de la foresterie communautaire en RDC.

En vue d'encourager les synergies d'actions et le dialogue permanent entre parties prenantes impliquées, la division de la foresterie communautaire a mis en place huit « Groupes Thématiques de Travail (GTT) », dont le GTT « Gouvernance et genre ». Les principales missions du GTT1 consiste notamment à : identifier le mode de gouvernance adapté au contexte socio-économique et culturel du pays au regard des options de gestion des CFCLs ; identifier les principes et pratiques incontournables pour une gestion équitable et durable des ressources des CFCL ; formuler des propositions pour que les organes de gestion des CFCL soient adaptés à la fois aux modes traditionnels des prises de décisions et à la nécessité de promouvoir l'inclusion des groupes marginalisés et la transparence dans la gestion ; procéder à une évaluation de quelques CFCL sur les plans organisationnels, fonctionnels et techniques ainsi que la cohésion sociale afin de proposer un plan de renforcement des capacités des acteurs impliqués ; fournir des ressources et renforcer la capacité des organisations accompagnatrices pour la mise en œuvre de ces approches participatives sur le terrain.

Globalement, jusqu'à l'horizon 2025 et au-delà, les GTT sont appelés à fournir des éléments techniques et faciliter le dialogue et la prise de décision pour l'opérationnalisation efficace de la foresterie communautaire en RDC. C'est dans cette optique le GTT1 entend organiser une série des journées techniques d'échange en ligne et en présentiel ouvert et libre d'accès en vue de permettre au plus nombre possible d'acteurs parties prenantes de la foresterie communautaire de développer leurs compétences selon leurs besoins et leurs intérêts au regard des sujets proposées pour cette première vague.

2. Problématique

A ce jour plus de 200 CFCL sont attribuées et l'on signale plusieurs initiatives en cours dans 14 provinces avec l'accompagnement d'au moins 40 organisations.

En fonction de ses besoins de développement, une communauté locale peut affecter sa concession à une ou plusieurs activités compatibles économiquement, socialement et écologiquement viables sur le plan tant du développement que de la durabilité des forêts de sa concession : exploitation du bois d'œuvre et des produits forestiers non ligneux ; exploitation du bois-énergie, exploitation de la faune sauvage et des ressources halieutiques, reconstitution du capital forestier, conservation et protection de la diversité biologique, paiement des services environnementaux, etc.

Confrontés aux effets environnementaux cumulés et transnationaux du changement climatique, de la pollution de l'eau et de l'air, de la disparition des espèces animales et végétales, outre les activités extractives et de production, les CFCL auront à développer aussi certaines activités susceptibles de procurer des bénéfices en terme de bien-être humain et de la santé de la planète. Il s'agit notamment de la gestion durable des ressources en eau douce ainsi que de la conservation et la protection de la biodiversité.

Mais bien des questions récurrentes de la majorité des acteurs locaux sur ces thématiques restent actuellement sans réponse sur le terrain, faute de maîtrise appropriée de certains thèmes ou sujets. Si la plupart de ces thématiques et thèmes sont bien connus des sphères scientifiques, la compréhension locale de ces sujets reste encore limitée et fait l'objet de nombreuses confusions et de différentes interprétations.

La plupart de ces thématiques et sujets suscitent l'intérêt des praticien-ne-s de la foresterie communautaire à les scruter dans le contexte des défis actuels, notamment le changement climatique, la perte de la biodiversité, pour n'en citer que ceux-ci et nécessitent une compréhension partagée de la part de tous les acteurs impliqués. Aussi, ces enjeux cruciaux pour le développement durable ne font pas encore l'objet d'une attention particulière dans le processus d'aménagement forestier dans les CFCL. D'où les besoins d'approfondissement de ces thématiques et sujets très techniques.

C'est dans cet esprit qu'est née l'idée de l'organisation d'une série des journées techniques d'échange sur ces thématiques et enjeux visant globalement à aider les communautés attributaires des CFCL à améliorer leurs moyens d'existence à travers la gestion durable des ressources naturelles de leurs terroirs tout en conciliant les objectifs de développement local et de gestion durable des ressources forestières.

3. Organisation des Journées techniques d'échanges

La feuille de route 2025 du GTT1 prévoit l'organisation d'une série des journées techniques d'échanges devant permettre aux acteurs parties prenantes de la foresterie communautaire de questionner un certain nombre des thématiques en lien avec les options d'exploitation d'une CFCL.

Ces journées techniques d'échange proposées visent à faciliter le partage de connaissances et expériences entre acteurs engagés dans la foresterie communautaire, l'échange sur les défis rencontrés et la réflexion d'ensemble pour la promotion d'actions innovantes dans les CFCL.

Dans le contexte multidisciplinaire, le contenu de ces journées techniques d'échange va graviter autour diverses thématiques liées à la gestion durable des ressources naturelles au bénéfice des communautés attributaires des CFCL dans le contexte du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité.

4. Thèmes généraux retenus

Le GTT1 ambitionne de favoriser la diffusion de savoirs et le partage d'expériences entre experts, praticiens, chercheurs et acteurs de terrain sur les thèmes et sujets suivants :

4.1. Gouvernance des paiements pour services environnementaux en faveur des communautés attributaires d'une CFCL.

Les paiements pour service environnementaux (PSE) se présentent, à ce jour, comme des incitations financières offertes aux communautés qui gèrent leurs terres et leurs ressources de manière à préserver des services écosystémiques importants pour d'autres. Dans le contexte d'une CFCL, cela pourrait signifier que la communauté reçoit des paiements parce que sa bonne gestion forestière contribue à maintenir la qualité de l'eau en aval, à stocker du carbone ou à protéger des espèces menacées. Mais le vrai défi est que ces PSE atteignent leur objectif, celui de récompenser et encourager cette bonne gestion forestière tout en assurant l'augmentation de leur revenu sans accroître leur vulnérabilité. Comment les communautés peuvent-elles y parvenir ; quelles sont les préalables ?

❖ Objectif principal :

- Amener les acteurs engagés à accompagner les communautés dans le processus de foresterie à renforcer les actions en faveur de la gestion durable des services écosystémiques.

❖ Suggestions pour la facilitation :

Le contenu de la communication pourrait permettre une diffusion des connaissances autour des notions de Services écosystémiques (SE) / paiements pour service environnementaux (PSE) sur notamment :

- Services écosystémiques et services environnementaux : définitions, distinction et typologies des SE ;

- PSE : différents mécanismes envisageables dans le contexte des CFCL, conditions de leurs mises en place et leurs fonctionnements, acteurs impliqués et institutions clés à impliquer dans la gestion ; dispositifs de rémunération des fournisseurs, viabilité économique des PSE, risques et obstacles majeurs des PSE pour les communautés locales.

-Normes ou cadres conceptuels pour évaluer les fonctions de différents écosystèmes (sols, eau, forêts et les services écosystémiques liés / rendus.

- Des expériences réussies de PSE avec démonstration de calcul de la capacité de financement dégagée par la mise en place du PSE.
- Les services écosystémiques dans les espaces agricoles : rôle de l'agriculture dans l'opérationnalisation de la notion de service écosystémique ;
- des incertitudes associées à la notion de service écosystémique.

4.2. Conservation et développement local des communautés attributaires des CFCL.

Des écosystèmes productifs et en bonne santé sont souvent une condition nécessaire à la réalisation du développement durable. Ils subissent cependant des pressions qui s'accumulent en raison du changement climatique et de l'augmentation de la population humaine, de ses besoins et de leurs répercussions. L'un des défis auxquels sont confrontés aujourd'hui les communautés en RDC est d'assurer la conservation des écosystèmes en bonne santé dans un environnement en évolution constante de manière à répondre aux besoins actuels et futurs des hommes et des écosystèmes.

❖ Objectif principal :

- Amener les acteurs de la société civile accompagnant les communautés engagées dans le processus de foresterie communautaire à acquérir des connaissances et compétences pour la gestion durable de la biodiversité dans les CFCL.

❖ Suggestions pour la facilitation :

Le contenu de la communication devra permettre des échanges sur les pistes concrètes pour que les communautés attributaires des CFCL parviennent à intégrer la gestion durable de la biodiversité dans leurs CFCL : types d'inventaires forestiers pouvant être mis en œuvre et la nature des variables à récolter pour tenter de saisir l'essentiel de la biodiversité à l'échelle d'une CFCL.

4.3. Changement climatique et gestion communautaire des forêts

Les forêts jouent un rôle clé dans la lutte contre le changement climatique, et la gestion par les communautés locales est souvent la clé de leur succès. Les communautés locales sont à la fois des victimes des impacts du changement climatique sur leurs forêts et des acteurs essentiels pour y répondre. Il est aujourd'hui nécessaire que les communautés prennent conscience de leur rôle dans la conservation et la gestion durable, qui est plus important que jamais pour atteindre les objectifs climatiques mondiaux.

❖ Objectif principal :

- Amener les acteurs de la société civile accompagnant les communautés engagées dans le processus de foresterie communautaire à disposer des outils et à acquérir des connaissances nécessaires pour comprendre et agir concrètement sur deux sujets majeurs : le changement climatique et la gestion des forêts par les communautés.

❖ Suggestions pour la facilitation :

Le contenu de la communication devra permettre aux participants d'avoir des échanges devant les aider à :

▫ Saisir les causes profondes du réchauffement climatique, ses impacts concrets sur l'environnement et les sociétés, et de connaître les stratégies d'atténuation et d'adaptation.

▫ Lier changement climatique et gestion forestière – comprendre comment les forêts sont à la fois affectées par le changement climatique et comment elles peuvent jouer un rôle crucial dans la lutte contre ce phénomène.

4.4. Gouvernance participative des ressources en eau dans les CFCL

Les forêts gérées par les communautés peuvent avoir plusieurs usages qui dépendent de l'eau: agriculture, élevage, pêche, besoins domestiques, mais aussi la forêt elle-même (besoins en eau des arbres). C'est dire qu'une gestion forestière communautaire réussie ne peut pas ignorer la gestion de l'eau, car les deux sont intrinsèquement liées. En effet une approche participative pour l'eau renforce la gestion globale de la forêt et assure que les bénéfices de cette gestion sont équitablement partagés. D'où la nécessité de réflexion SUR comment les communautés attributaires des CFCL peuvent –elles se concentrer sur les aspects cruciaux et directement liés aux activités de la concession et aux usages communautaires des ressources en eau dans les CFCL.

❖ Objectif principal :

-Amener les participants à comprendre la nécessité d'intégrer la gouvernance de l'eau dans les plans simples de gestion des CFCL et comment s'y prendre.

❖ Suggestions pour la facilitation :

Le contenu de la communication devra permettre aux participants d'avoir des échanges devant les aider à :

▫ bien appréhender l'interdépendance Forêt-Eau et enjeux spécifiques dans le contexte des CFCL.

▫ comprendre comment on peut aborder cette intégration dans un plan de gestion simple d'une CFCL.

4.5. Gouvernance de l'entrepreneuriat communautaire basée sur les ressources naturelles.

Les forêts communautaires possèdent un fort potentiel ligneux (essences commerciales), non-ligneux (PFNL) et même écotouristique. Les communautés attributaires des CFCL sont appelées à valoriser leurs ressources (forêts, produits agricoles, produits forestiers non ligneux, faune, etc.) pour créer des activités économiques qui leur profitent directement grâce notamment à des projets d'entrepreneuriat communautaires. Mais pour que ces initiatives soient réussies et profitent réellement aux communautés tout en préservant leur environnement, les communautés concernées doivent surmonter des problématiques de développement qui ne sont pas négligeables et qui demandent du temps, de la concertation et un apprentissage continu. Comment peuvent-elles s'y prendre ?

❖ Objectif principal :

- Amener les participants à acquérir des compétences nécessaires pour aider les communautés attributaires des CFCL à organiser l'entrepreneuriat communautaire basé sur les produits forestiers et agricoles.

❖ Suggestions pour la facilitation :

Le contenu de la communication devra permettre aux participants d'avoir des échanges devant les aider à :

▫ comprendre comment les projets d'entrepreneuriat communautaires basé sur les produits forestiers et agricoles sont-ils identifiés, planifiés, financés, mis en œuvre et suivis ? quels sont les enjeux, les formes, les spécificités, les facteurs capacitants et inhibants ? Comment s'assurer de la viabilité économique de son projet d'entrepreneuriat. ?.

▫ Identifier les piliers clés d'une bonne gouvernance pour l'entrepreneuriat communautaire basé sur les produits forestiers et agricoles.

4.6. Finance climat et biodiversité dans le contexte de la foresterie communautaire

Les forêts gérées par les communautés stockent du carbone (dans les arbres, le sol) ; elles offrent aux communautés à s'adapter aux impacts du changement climatique (sécheresses, inondations, érosion) en fournissant des services écosystémiques comme la régulation de l'eau, la protection des sols, et en offrant des ressources alternatives en cas de crise ; elles sont des réservoirs de biodiversité incroyables. Bien d'acteurs se posent des questions de savoir des opportunités qu'offrent des financements climatiques et de biodiversité pour soutenir ces efforts de gestion et de conservation des communautaires attributaires des CFCL.

❖ Objectif principal :

- Amener les participants à s'approprier des connaissances pour accroître l'accès des CFCL au financement de l'action climatique et de la gestion durable de la biodiversité.

❖ Suggestions pour la facilitation :

Le contenu de la communication devra permettre aux participants d'avoir des échanges devant les aider à :

▫ Comprendre les concepts et le fonctionnement des financements climatiques, le lien avec la foresterie communautaire ainsi que les mécanismes d'accès à ces financements par les communautés attributaires des CFCL ;

▫ Comprendre le concept et le fonctionnement du crédit biodiversité ainsi que les mécanismes d'accès à ce financement par les communautés attributaires des CFCL ;

▫ Comprendre en quoi le crédit biodiversité diffère de crédit carbone ?

➤ Toutes les contributions devront s'inscrire dans les thèmes priorités ci-dessus afin d'enrichir la connaissance sur les différents sujets. Néanmoins, ces sujets restent

ouverts au développement ou à la reformulation tant qu'ils entrent dans les thèmes proposés.

Il sied de signaler que journée se centrera sur un thème et un sujet spécifique.

5. Proposition de communication

Le comité organisateur / staff technique du GTT1 a donc le plaisir d'inviter tous les professionnels, universitaires, partenaires au développement et toutes les personnes intéressées à se joindre à son équipe pour l'animation de différents sujets proposés pour ces journées techniques.

Chaque communication doit s'inscrire dans un des domaines et sujets repris ci-dessus. Chaque contributeur et contributrice ayant manifesté l'intérêt et la volonté d'accompagner le GTT1 mentionnera les éléments ci-après :

- le titre de la communication ;
- le domaine et le sujet de la communication choisis ;
- le résumé du projet de communication. ;
- la proposition de la période souhaitée pour l'organisation de la session rentrant dans la série des journées techniques d'échange.

Ces journées techniques, qui doivent être animées en français pour faciliter la montée en compétences des acteurs de la société civile congolaises engagés dans le processus de foresterie communautaire, peuvent passer par des formats variés, dont :

- des sessions ponctuelles en salle ou à distance ;
- des modules vidéo ;
- des Webinaires enregistrés, etc.

Chaque communication devra mettre en évidence la problématique, les aspects théoriques et méthodologiques, le corpus ainsi que les conclusions attendues ou perceptibles. Une bibliographie indicative est souhaitée.

Nous vous invitons à envoyer vos manifestations d'intérêt par courriel à l'adresse de contact : forcom.fc.gtt1@gmail.com

La période de réception des manifestations d'intérêts des futurs-es contributeurs et contributrices est d'octobre à décembre 2025.

Toutefois le déroulement des sessions rentrant dans le cadre des journées techniques d'échange s'étalera d'octobre 2025 à octobre 2026 dès réception des premières manifestations d'intérêts des futurs contributeurs et contributrices.

Nous vous remercions pour votre intérêt et votre future contribution.

Fait à Kinshasa , le 08/08/2025

Pour le comité organisateur / GTT 1

Jean-Marie Nkanda

Leader

Tél. : +243815315237